

# Conseil d'école extraordinaire école André Prévot-Valéri mardi 18 janvier

*Mairie : M. BOUGON (mairie), M<sup>me</sup> HENRY, M<sup>me</sup> BAILLIEUX-HENRY, M<sup>me</sup> PICOT, M<sup>me</sup> JOSSEAUME, M<sup>me</sup> GUITTON, Régine BLOQUET, Cathy DEMAY, Sabrina DUBOIS*

*Parents d'élèves : Mme ETAVE, Mme MENNIER, Mme FEBER-REDON, Mme FERNANDES, M. BOSQUET*

*Equipe éducative : M. CHARUEL, M<sup>me</sup> CAPLAIN, M<sup>me</sup> SEBAL, M<sup>me</sup> HANQUEZ*

*Autres : M. BRAULT (DDEN)*

*Excusés : M. GUICHOUX (IEN), M. HANQUEZ (parent d'élève élu), Mme DELALLEE, Mme SENECHAL-JAVALET (enseignante), Mme DOLIGNON (enseignante)*

## **Les rythmes scolaires :**

- Suite au Conseil d'école du 7 novembre dernier à été réalisé un sondage auprès des parents. M. Charuel a redonné les résultats de l'enquête aux personnes présentes.

Pour les parents interrogés :

66,7 % se sont prononcés pour un retour de la semaine à 4 jours

18,9 % pour le maintien des rythmes existants

13 % ne se sont pas exprimés.

M. Bougon a expliqué qu'il était surpris par ce résultat. M. Bougon et M. Charuel ont expliqué aux parents d'élèves élus qu'il serait bien que les parents d'élèves élus représentent l'ensemble des parents durant le vote.

M. Bougon a expliqué que l'emploi de Sabrina Dubois pouvait être maintenu.

- M. Charuel a expliqué qu'une deuxième enquête avait été réalisée sur demande de la mairie.

La municipalité et les parents d'élèves présents ont discuté sur la possibilité ou non de faire une garderie le mercredi. M. Bougon a expliqué qu'il n'y aurait pas possibilité de faire une garderie à la journée.

- M. Charuel a expliqué qu'on allait passer au vote. M. Bougon a exprimé le souhait de faire le vote à bulletin secret.

Il a été rappelé les personnes ayant le droit de vote lors d'un Conseil d'école.

Les personnes concernées devaient se prononcer sur la question :

- Voulez-vous garder la semaine de 4,5 jours ?
- Voulez-vous revenir à la semaine de 4 jours ?
- Ne se prononce pas.....

sur douze personnes ayant voté (cinq enseignants dont une par procuration, deux personnes de la municipalité, quatre parents d'élèves élus et un DDEN), cinq se sont prononcés pour le retour à une semaine de quatre jours et sept personnes se sont prononcés pour garder la semaine de quatre jours et demi. De ce fait, M. Charuel a conclu la séance en expliquant que l'avis du conseil d'école était le maintien de l'organisation scolaire existante.